



## LISTE DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU CCAS DU 27 AVRIL 2026

Convocation à la réunion faite le 21 avril 2026

**PRESENTS** : MM. ARNAUD Marc, DIDIER Guy, GUERIN Martine, NOVEL Dominique, PARISEL Thérèse, ROCHE Christine, SAMBUIS Xavier, VIAL Brigitte

**ABSENTS** : M. BAUDRAY Fabrice

Monsieur DIDIER Guy a été désigné secrétaire de séance.

**Membres en exercice : 09**

**Présents : 08**

**Votants : 08**

N° Délibération	Thème	Délibération	Décision Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,
<b>En l'absence de Mr BAUDRAY Fabrice, Président de droit, la commission administrative désigne Monsieur SAMBUIS Xavier en qualité de Président de séance.</b>			
2026-CCAS01	Institution et vie politique	Election du Vice-Président	Après élection à bulletins secrets, à l'unanimité (8 voix pour), <b>Mme ROCHE Christine a été proclamée Vice-Présidente.</b>
2025-CCAS02	Finances locales	Passage au compte financier unique (CFU) : dispositif dérogatoire de transmission des documents budgétaires du CCAS via le compte de télétransmission de la Commune	<b>APPROBATION</b> de la mise en place du compte financier unique à partir des comptes de l'exercice 025 sur le budget CCAS <b>DECISION</b> de disposer de la dérogation en la télétransmission des documents budgétaires du CCAS via le compte de télétransmission de la Commune <b>AUTORISATION</b> donnée au président pour signer et prendre toutes décisions nécessaires à l'exécution de cette délibération.
2025-CCAS03	Finances locales	Approbation du compte financier unique (CFU) 2025	<b>APPROUVE</b> le compte financier unique 2025 du CCAS de Saint Sorlin d'Arves. <b>Fonctionnement</b> Dépenses 2025 : 23050.30 € Recettes 2025 : 14552.31 € Résultat 2025 : -8497.99 € Résultat antérieur : +10455.66 € <b>Résultat global : +1957.67 €</b> <b>Investissement :</b> Dépenses 2025: 0.00 € Recettes 2025: 10436.01 € Résultat 2025 : +10436.01 € Résultat antérieur : -10436.01 € <b>Résultat global : 0.00 €</b>
2025-CCAS04	Finances locales	Affectation des résultats 2025	<b>DECISION</b> d'affecter le résultat cumulé 2025 de fonctionnement soit 1957,67 € au compte 110 report à nouveau et d'inscrire les résultats 2025 au budget primitif 2026 du CCAS.

<b>Arrivée de Mr BAUDRAY Fabrice. En sa qualité de président de droit, il reprend la présidence de la séance</b>			
2025-CCAS05	Finances locales	Approbation du budget primitif 2026	<p><b>APPROBATION</b> du budget primitif 2026 s'élevant à 15300,67 € en recettes et dépenses de fonctionnement et à 1730,00 € en recettes et dépenses d'investissement.</p> <p><b>PRECISE</b> que le budget est voté par chapitre budgétaire :</p> <p><b>Fonctionnement</b></p> <p><b>Dépenses :</b> <b>15300.67 €</b></p> <p>Chapitre 011 : 13815.67 €</p> <p>Chapitre 65 : 1000.00 €</p> <p>Chapitre 67 : 485.00 €</p> <p><b>Recettes :</b> <b>15300.67 €</b></p> <p>Chapitre 002 : 1957.67 €</p> <p>Chapitre 75 : 13343.00 €</p> <p><b>Investissement</b></p> <p><b>Dépenses :</b> <b>1730.00 €</b></p> <p>Chapitre 21 : 1730.00 €</p> <p><b>Recettes :</b> <b>1730.00 €</b></p> <p>Chapitre 10 : 1730.00 €</p> <p><b>AUTORISE</b> Monsieur le président à procéder à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel et ce, dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chacune des sections (enveloppes comprenant les crédits pouvant être dédiés aux dépenses imprévues).</p> <p><b>AUTORISE</b> Monsieur le Président à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération</p>

A Saint Sorlin d'Arves, le 04/05/2026

Publié et affiché le 04/05/2026